

Comptabilité §1 : L'entreprise

ECONOMIE ET DROIT

Une entreprise

Ensemble de personnes organisé et hiérarchisé, dont le but est de produire des biens et des services destinés à la vente en vue de réaliser un bénéfice. Elle pratique des échanges avec les acteurs de l'environnement qui l'entourent (micro/macro environnement). Elle a également un rôle social et environnemental

L'entreprise n'est pas seule, mais fait partie d'un environnement, que l'on peut analyser de manière plus large ou alors plus précise

Macro-environnement

- Etat → Routes, sécurité, électricité, impôts, mandats, etc
- Banques → épargne, prêts, intérêts
- Ménages → consommation, travail
- Entreprise → production, ventes

Micro-environnement

- Travailleurs → main d'œuvre, salaires
- Clients → achats, pmts,
- Fournisseurs → approvisionnement
- Banques → crédits
- Concurrents → pressions (prix, produits, etc)
- Confédération/Canton → taxes, accords



Ces environnements sont également influencés par les facteurs suivants :

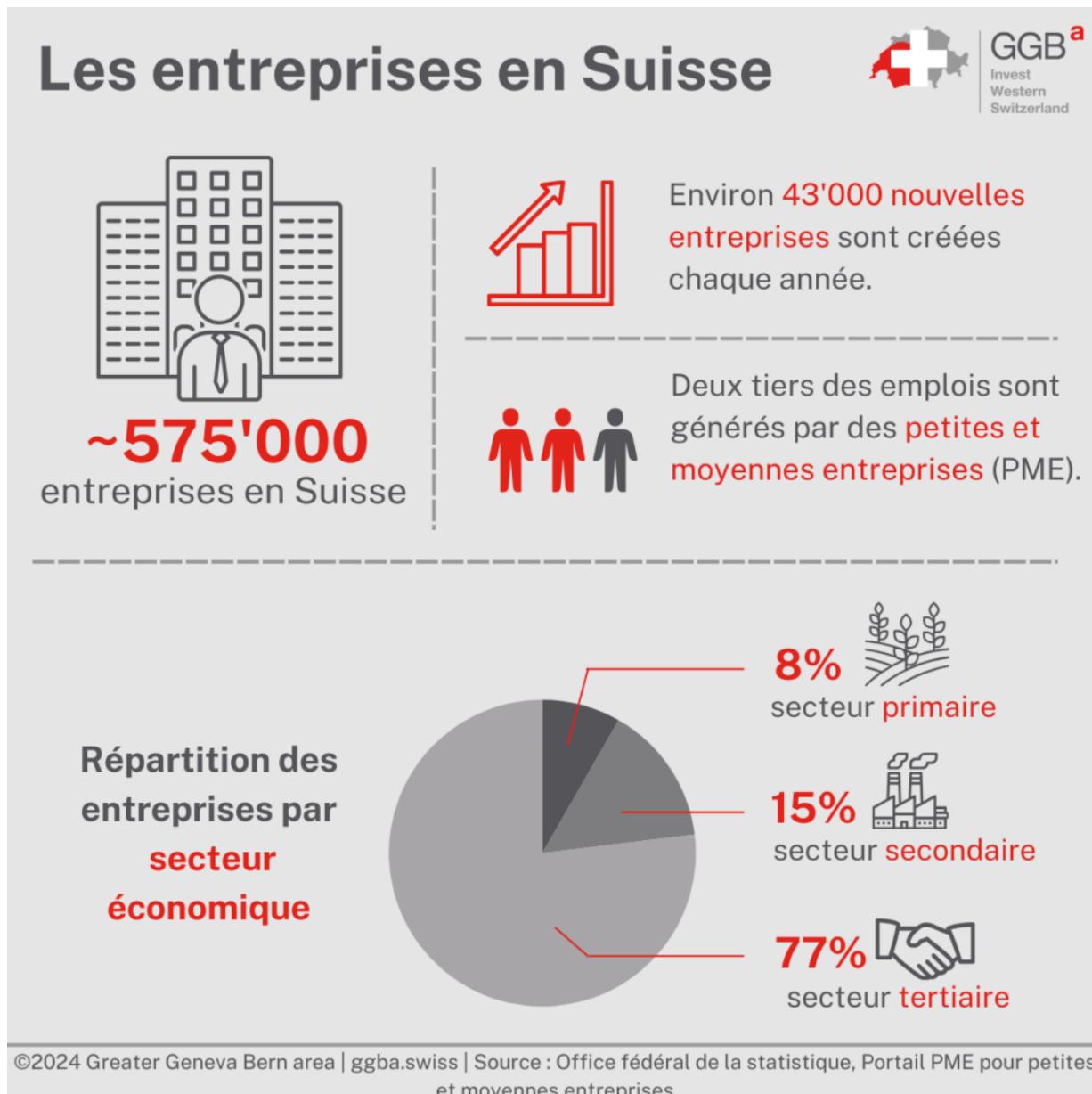
- **Situation économique du pays** : pouvoir d'achat des ménages, emploi (chômage, niveau de salaire, niveau de formation, etc), épargne, stabilité politique du pays, fiscalité (impôts)
- **Ressources naturelles** : proximité des ressources, prix, disponibilité, acheminement, etc
- **Technologie** : posséder des moyens de production développés, proposer à ses clients des produits de dernière technologie, sinon les clients vont se diriger vers les concurrents.



Critères

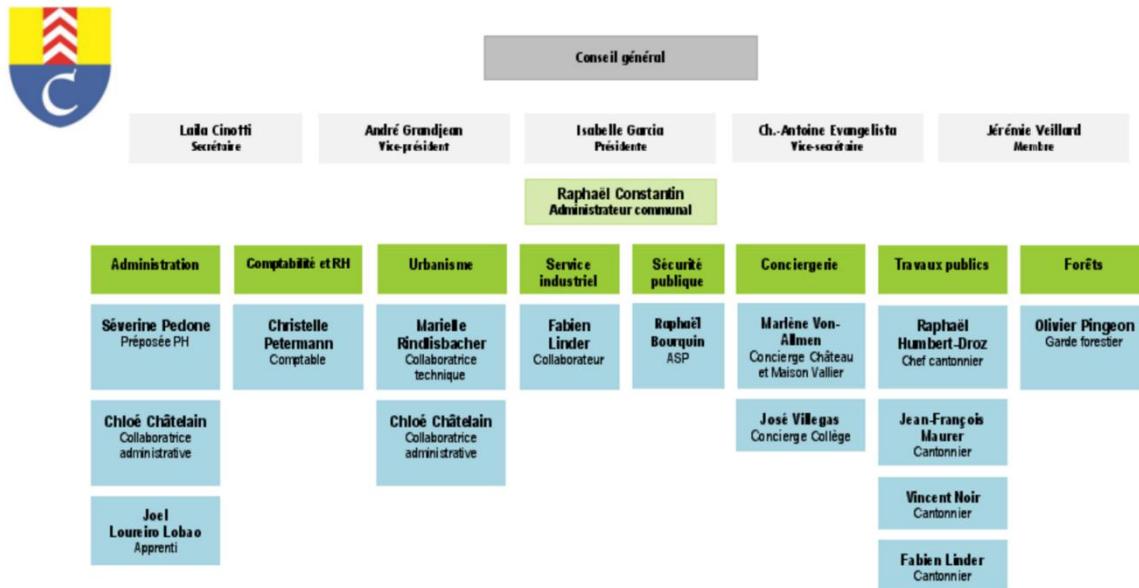
Il est possible de différencier les entreprises entre elles selon différents critères

- Taille (CA : chiffres d'affaires, nbr d'employés, etc)
- Secteur d'activité
- Statut juridique

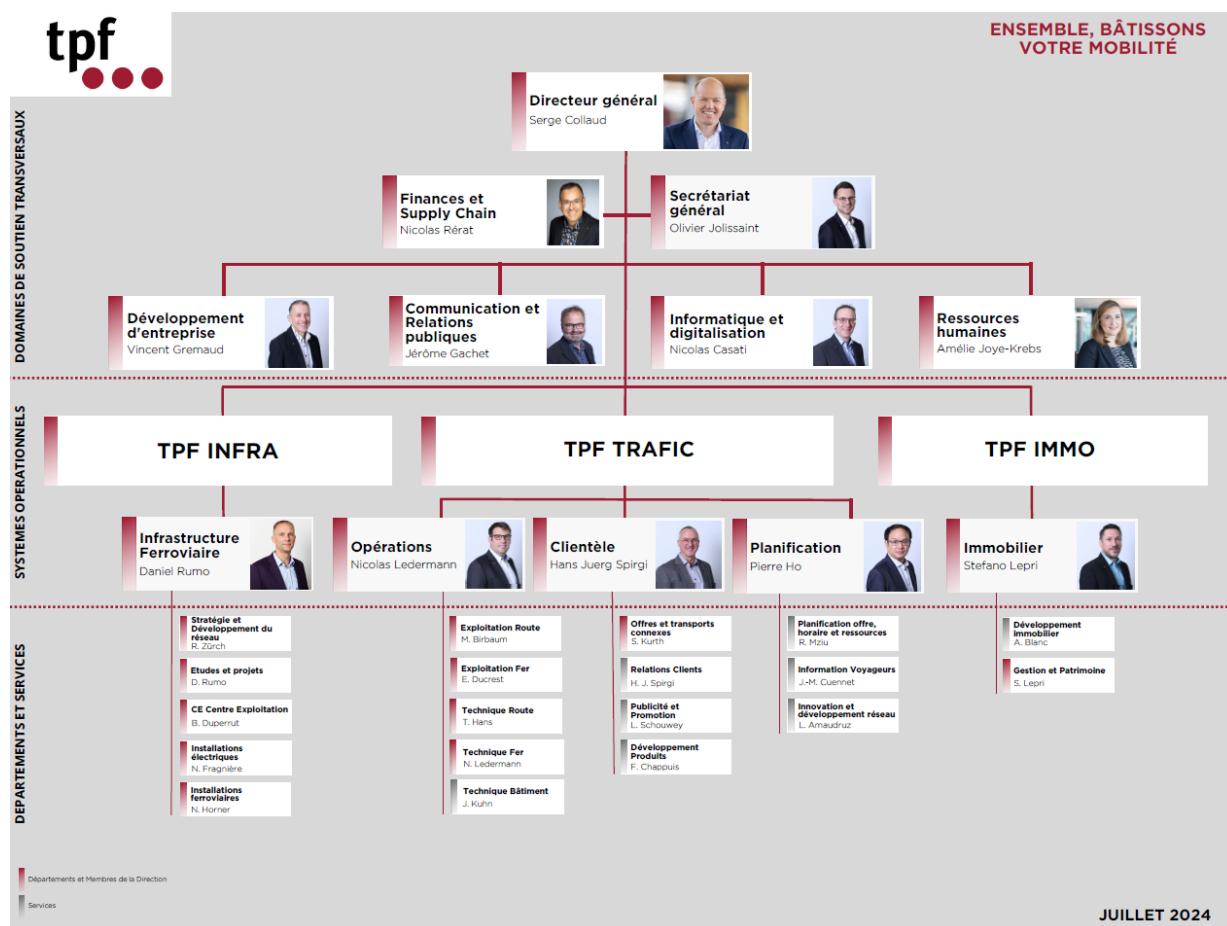


Organisation

Il est primordial pour une entreprise d'être organisée et hiérarchisée. La plupart d'entre elles disposent d'organigramme qui indique la fonction et les responsabilités de chaque personne dans la société. Celle-ci peut se faire par département ou par zone géographique (par ex : marché européen, marché asiatique, etc)



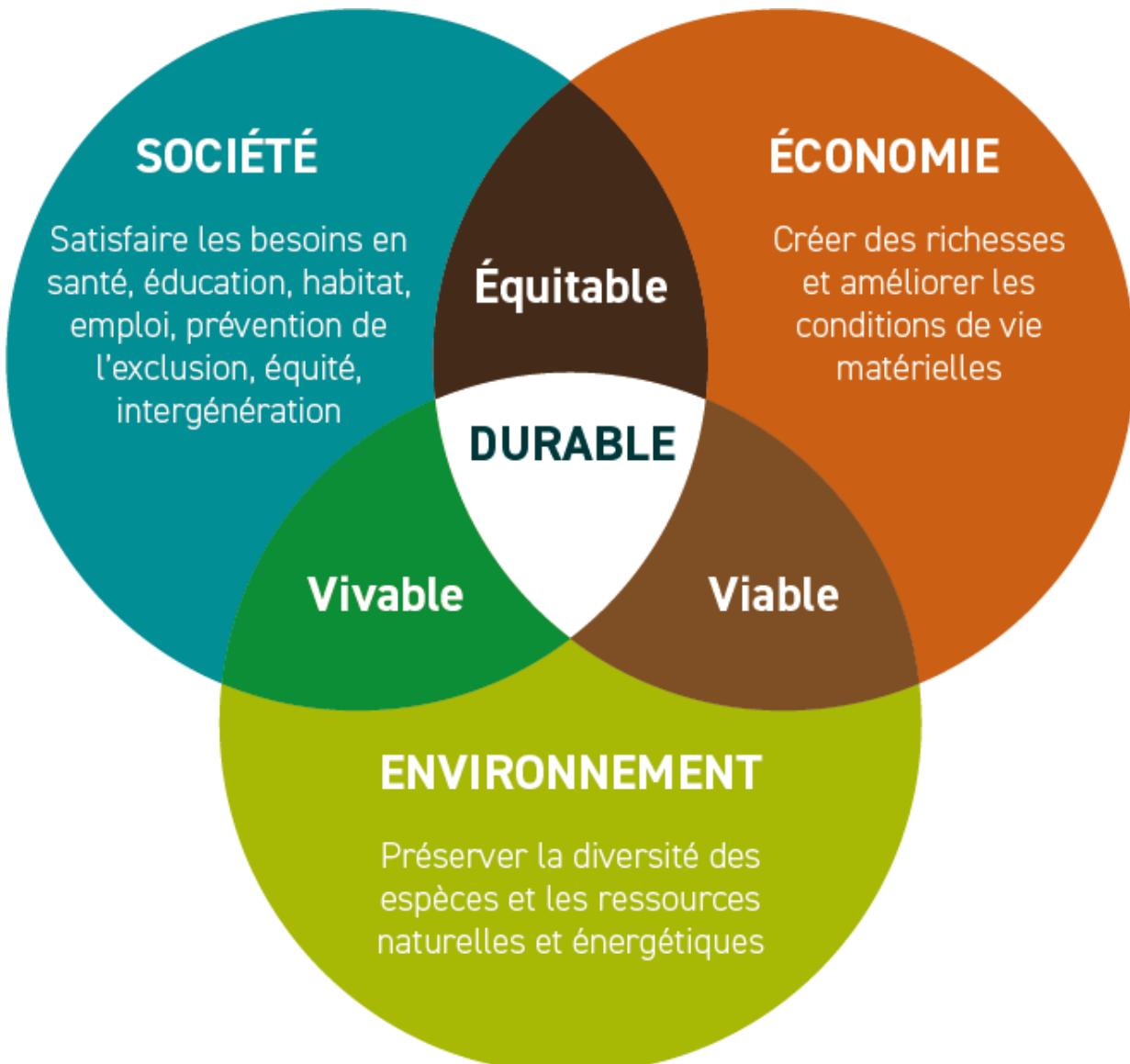
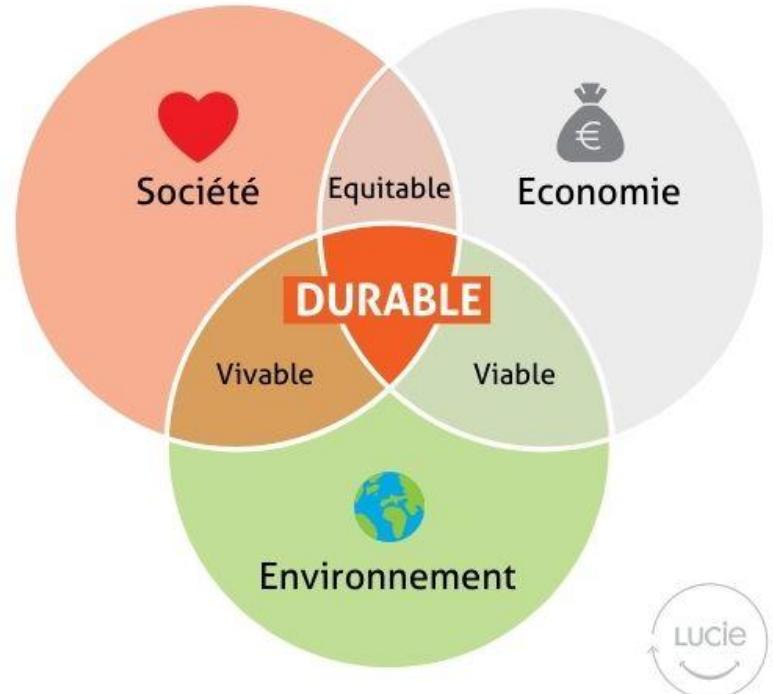
ORGANIGRAMME CRESSIER NE



Les 3 dimensions

Depuis plusieurs années, nous ne pouvons plus considérer uniquement la vision de rentabilité, réaliser le plus + bénéfice. Une entreprise doit intégrer 3 dimensions :

- Financière
- Ecologique
- Sociétale



Les formes juridiques des entreprises

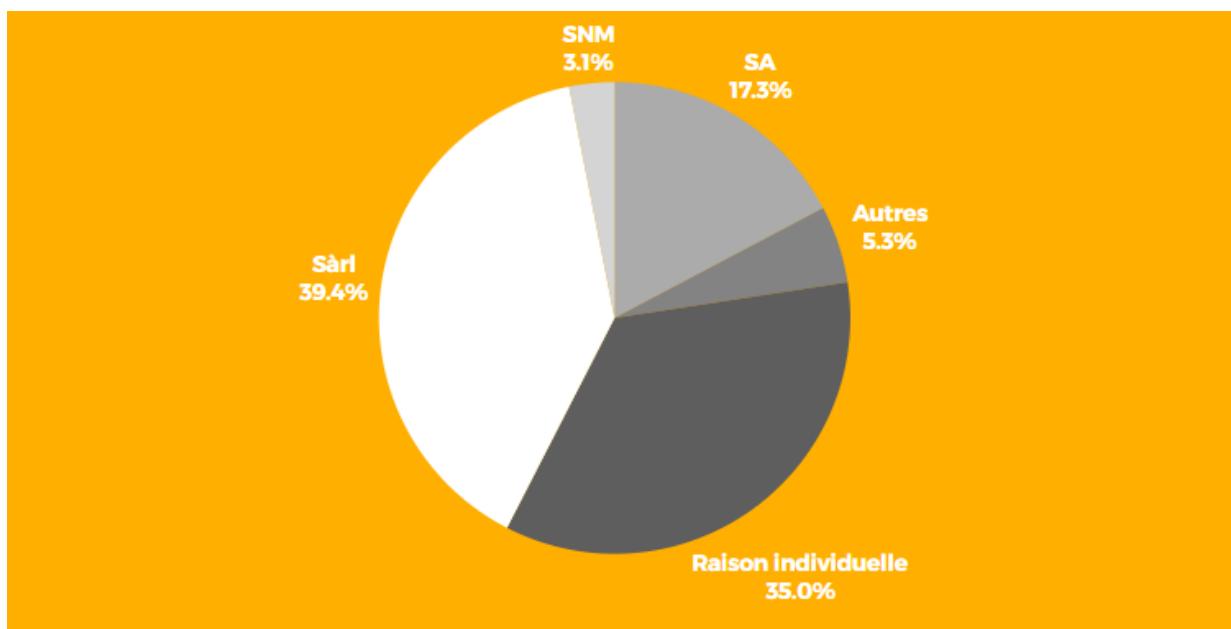
C'est un type d'organisation choisie par une entreprise. On en distingue principalement 2 types :

- **Les sociétés de personnes**
 - Raison individuelle (indépendant)
 - Société en nom collectif SNC
- **Les sociétés de capitaux**
 - Société à responsabilité limitée (Sàrl)
 - Société anonyme (SA)

Les trois formes les plus courantes pour les PME en Suisse sont: l'entreprise individuelle, la société anonyme (SA) et la société à responsabilité limitée (Sàrl).

Les sociétés de personnes et de capitaux se différencient principalement par la prise de risque

En Suisse, la société à responsabilité limitée (Sàrl) est de loin la forme juridique la plus populaire pour la création d'une nouvelle entreprise. Au total, 10'673 (+2.7%) nouvelles SARL ont été enregistrées au premier semestre 2024. La hausse des nouvelles entreprises individuelles est surprenante, avec 9'489 nouvelles inscriptions



Entreprise individuelle		Société en nom collectif	Sàrl : Société à responsabilité limitée	SA : Société anonyme
Capital minimum	Pas de minimum requis	Pas de minimum requis	Minimum CHF 20.000 Valeur minimale d'une part sociale : CHF 100	Minimum de CHF 100.000 dont CHF 50.000 minimum doivent être libérés Valeur minimale d'une action : CHF 0,01
Nombre de personnes	1 personne – propriétaire unique	2 personnes physiques ou plus (associés)	1 personne physique / morale ou plus (associé)	1 personne physique / morale ou plus (actionnaire)
Responsabilité	Responsabilité personnelle et illimitée	Responsabilité personnelle, illimitée et solidaire entre les associés	Responsabilité limitée à la fortune de la société, sous réserve que les parts sociales aient été libérées	Responsabilité limitée à la fortune de la société, sous réserve que les actions aient été libérées
Formalités de création d'entreprise	Inscription registre de commerce obligatoire si CA > CHF 100.000 Inscription à l'AVS pour le statut d'indépendant	Inscription au registre du commerce obligatoire	Assemblée constitutive devant notaire Inscription au registre de commerce obligatoire	Assemblée constitutive devant notaire Inscription au registre de commerce obligatoire
Coût de la création d'entreprise	CHF 700 – 1.200	CHF 1.500 – 4.000	CHF 1.750 – 4.500	CHF 3.500 à 7.000
Imposition	Imposition sur le revenu et la fortune privée et professionnelle	Imposition à hauteur de la part de revenu et de fortune dans la société Imposition sur le revenu et le patrimoine privé	Imposition sur les bénéfices et les dividendes des associés	Imposition sur les bénéfices et les dividendes des actionnaires
Avantages	- Aucun capital minimum nécessaire - Statut adapté pour les activités nécessitant une personne : professions libérales, artisanales, consulting, commerçant etc. - Rapidité de création	- Pas de capital minimum requis - Distribution des bénéfices flexible	- Responsabilité limitée des associés - Capital de départ peu élevé - Peut facilement être transformée en SA	- Responsabilité limitée, facilité de cession des parts - Anonymat des actionnaires et investisseurs - Crédibilité dans les relations d'affaires - Parts cessibles facilement
Inconvénients	- Responsabilité personnelle illimitée - Difficulté de cession de l'entreprise - Pas d'indemnités chômage	- Responsabilité personnelle illimitée - Pas d'indemnités chômage - Validation par tous les associés dans les décisions	- Pas d'anonymat des associés - Double imposition des bénéfices - Organe de révision - Frais de création et de gestion	- Double imposition des bénéfices - Organe de révision - Frais de création et de gestion

Registre du commerce

Le registre du commerce sert à la constitution et à l'identification des entités juridiques.

Il a pour but d'enregistrer et de publier les faits juridiquement pertinents et de garantir la sécurité du droit, ainsi que la protection de tiers, dans le cadre des dispositions impératives du droit privé.

Il permet de d'obtenir les informations suivantes :

- Raison sociale
- Siège social
- Date de fondation
- Capital pour (Sàrl et SA)
- But
- Propriétaires / administrateurs

 <p>www.rc.vd.ch</p> <p>Extrait sans radiations</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT INTERNET</p> <p>N° doss 2010/15003 N° féd. CH-550.1.073.411-4 IDE/UID CHE-105.428.067</p> <p style="text-align: center;">Auto-école Anne Bornand inscrite le 13 septembre 2010 Entreprise individuelle</p>
Réf.	
1	Raison de Commerce
1	Auto-école Anne Bornand
Siège	
1	Vevey
Adresse	
1	Rue des Communaux 14, 1800 Vevey
But de l'entreprise, reprise de l'actif et du passif, observations	
1	<p>But: exploitation d'une auto-école.</p> <p>2 L'identification sous le numéro CH-550-1073411-4 est remplacée par le numéro d'identification des entreprises (IDE/UID) CHE-105.428.067.</p>

Inscr	Mod.	Rad.	Titulaire et personnes ayant qualité pour signer			
			Nom et Prénoms, Origine, Domicile		Fonctions	Mode de signature
1			Bornand Anne, de Sainte-Croix, à La Tour-de-Peilz		titulaire	signature individuelle

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC		Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id		Numéro	Date	Date	Page/Id
1	15003	13.09.2010	17.09.2010	15/5816832	2		Complément	19.12.2013	7225834

Moudon, le 20 septembre 2024

Fin de l'extrait

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.



www.rc.vd.ch

Extrait sans radiations

EXTRAIT INTERNET

N° doss 2023/20225
 N° class 550.1.237.675
 IDE\UID CHE-225.047.415

Auto-école du Simplon Sàrl

inscrite le 24 novembre 2023

Société à responsabilité limitée

Réf.	Raison Sociale
1	Auto-école du Simplon Sàrl
1	Siège
1	Renens (VD)
1	Adresse
1	Rue du Simplon 24, 1020 Renens VD
1	Dates des Statuts
1	16.11.2023
1	But, Observations
1	But: la société a pour but: a) l'exploitation d'une auto-école, moto-école et poids lourds ; b) à titre accessoire, l'exécution de toutes opérations commerciales et financières en rapport direct ou indirect avec le but ci-dessus, ainsi que la prise de participation dans toutes entreprises suisses ou étrangères visant des buts identiques ou analogues, à l'exception des activités prohibées par la LFAIE. La société peut exercer son activité tant à l'étranger qu'en Suisse et créer des succursales. La société peut également accorder des prêts et/ou des garanties, sous quelque forme que ce soit, à ses associés ou à des tiers.
1	Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts.
1	Selon déclaration du 16.11.2023, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
1	Organe de publication
1	Communications aux associés: par écrit ou par courriel
1	Feuille officielle suisse du commerce

Réf.	Capital social		
	Nominal	Libéré	prestation des associés
1	CHF 20'000	CHF 20'000	200 parts sociales de CHF 100.

Réf.					Associés, gérants et personnes ayant qualité pour signer			
Inscr	Mod.	Rad.	Nom et Prénoms, Origine, Domicile, Part		Fonctions	Mode Signature		
1			Belloteau Marc, de France, à Puidoux, avec 200 parts de CHF 100		associé gérant	signature individuelle		

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id
1	20225	24.11.2023	29.11.2023	1005896935

Moudon, le 20 septembre 2024